

# Établissement d'un formulaire d'inscription au CELI pour le conjoint participant

**1** La présente section confirme à Manuvie que le demandeur peut s'inscrire au régime. À titre d'administrateur du régime, veuillez remplir cette section, puis y apposer votre signature ainsi que la date.

Le numéro de certificat peut être fourni par vous ou créé par Manuvie.

**2** L'étape 1 doit être remplie par l'employé/le participant.

**3** Les étapes 2 à 7 doivent être remplies par le conjoint participant qui est le titulaire du CELI.

**4** Pour s'assurer que les prestations sont versées de façon appropriée, le titulaire doit désigner un bénéficiaire.

**5** Les titulaires du Québec doivent indiquer si la désignation est révocable ou irrévocable :

- ▶ Révocable = le bénéficiaire peut être modifié en tout temps
- ▶ Irrévocable = le bénéficiaire peut être modifié seulement si le bénéficiaire actuel y consent par écrit

**6** Si le bénéficiaire est un mineur, la désignation d'un fiduciaire est exigée (s'applique uniquement aux participants de l'extérieur du Québec).

**7** Le formulaire d'inscription doit être signé par le titulaire à tous les endroits où une signature est requise. Si une signature est manquante, le formulaire sera retourné.



**Veuillez nous aviser immédiatement de tout changement d'adresse du participant.**

**Régime compte d'épargne libre d'impôt**  
**Formulaire d'inscription - conjoint du salarié/participant**

---

**Régimes d'épargne et de retraite collectifs**  
CP 11464 SUCC. CENTRE VILLE  
MONTREAL QC H3C 5M3  
Téléphone : 1-800-242-1704  
Télécopieur : 1-866-499-4480

**Attention :**  
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturiers exige en tout temps le formulaire d'inscription original rempli afin que les capitaux puissent être investis dans les plus brefs délais.

**Le conjoint du salarié/participant est le titulaire du régime**

Pour que votre compte soit admissible comme compte d'épargne libre d'impôt (CELI) en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), vous devez être âgé d'au moins 18 ans et être un résident du Canada.

(conjoint désigne aussi le conjoint de fait au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada))

Pour transférer des capitaux au régime en franchise d'impôt, composez le 1-800-242-1704

**Avant de nous envoyer le formulaire d'inscription, veuillez faire remplir les champs ombragés par le responsable du régime/l'employeur/l'organisation.**

**En signant,**  
Je demande de participer au régime compte d'épargne libre d'impôt du responsable du régime/l'employeur/l'organisation ou tout autre régime (régime remplaçant) dans lesquels pourraient être transférés mes droits et prestations, y compris un transfert effectué à la suite de l'application des dispositions par défaut en vertu du régime. J'accepte d'être lié par les dispositions du régime, d'un régime remplaçant et par toutes les règles administratives établies par le responsable du régime/l'employeur/l'organisation.

Fautrice également :

- le responsable du régime/l'employeur/l'organisation à agir en mon nom à titre d'agent pour la constitution des prestations en vertu du régime;
- Manuvie à produire un choix visant à enregistrer mon régime comme étant un compte d'épargne libre d'impôt en vertu du paragraphe 146.2 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et toute autre loi de l'impôt sur le revenu provinciale, s'il y a lieu; et
- le responsable du régime/l'employeur/l'organisation, Manuvie, ses sociétés affiliées et ses partenaires d'impartition, tout émetteur remplaçant, les tiers administrateurs, mes institutions financières et tout intermédiaire de marché autorisé qui participent à la vente ou à l'administration du régime, du régime remplaçant ou de tout autre régime dans lesquels pourraient être transférés mes droits et prestations, à échanger mes renseignements personnels (y compris mes renseignements bancaires) lorsque requis en raison de leur participation.

Je reconnais que les renseignements personnels fournis sont strictement confidentiels et uniquement utilisés, échangés et conservés aux fins du présent régime. J'atteste que, à ma connaissance, les renseignements fournis à la présente sont véridiques, exacts et complets.

**1 Client n° :** \_\_\_\_\_ **Nom du client :** \_\_\_\_\_

**Autorisation du responsable du régime/de l'employeur/de l'organisation**

Date d'entrée en service du salarié/participant (aaaa/mm/j)	Date d'inscription du salarié/participant au régime (aaaa/mm/j)	Certificat n° du salarié/participant
_____	_____	_____
Nom du sous-groupe	Sous-groupe n°	Catégorie
_____	_____	_____
Date d'inscription du titulaire au régime (aaaa/mm/j)	Certificat n° du titulaire	
_____	_____	
Signature	(en majuscules)	Date (aaaa/mm/j)
X		_____

**2 Étape 1 – Renseignements sur le salarié/participant**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Autre prénom (initiale) \_\_\_\_\_

Date de naissance (aaaa/mm/j) \_\_\_\_\_ État matrimonial \_\_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale (exigé par la loi aux fins de déclaration du revenu) \_\_\_\_\_

**3 Étape 2 – Renseignements sur le titulaire**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Autre prénom (initiale) \_\_\_\_\_

Date de naissance (aaaa/mm/j) \_\_\_\_\_ État matrimonial \_\_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale (exigé par la loi aux fins de déclaration du revenu) \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Adresse (domicile) \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ (Travail) Indicateur régional et téléphone \_\_\_\_\_ (Domicile) Indicateur régional et téléphone \_\_\_\_\_

Sexe  masculin  féminin Langue  français  anglais

**4 Étape 3 – Renseignements sur le titulaire remplaçant et le bénéficiaire du titulaire**

**Renseignements sur le titulaire remplaçant:**  
Vous devez fournir ces renseignements si vous souhaitez nommer votre conjoint en tant que titulaire remplaçant de votre compte (s'il s'agit de votre conjoint survivant au moment de votre décès). Par "conjoint" nous entendons également "conjoint de fait" au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Autre prénom (initiale) \_\_\_\_\_

Date de naissance (aaaa/mm/j) \_\_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale (exigé par la loi aux fins de déclaration du revenu) \_\_\_\_\_

(Travail) Indicateur régional et téléphone \_\_\_\_\_ (Domicile) Indicateur régional et téléphone \_\_\_\_\_

Sexe  masculin  féminin

La présente désignation de titulaire remplaçant ne sera pas valide si la personne désignée n'est pas mon conjoint au moment de mon décès ou si elle décède avant moi.

**Renseignements sur le(s) bénéficiaire(s):**  
Vous devez fournir ces renseignements si vous n'avez pas désigné de titulaire remplaçant ou au cas où ce dernier décéderait avant vous ou qu'il n'était plus votre conjoint au moment de votre décès.

Advenant mon décès, je demande que toute somme payable en vertu du régime, à la date de mon décès ou ultérieurement, soit versée :

à ma succession

OU  au(x) bénéficiaire(s) suivant(s)

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien	Part (%)
_____	_____	_____	_____	_____

**Doit totaliser 100 %**

Advenant que votre titulaire remplaçant ou votre bénéficiaire décède avant vous, nous verserons les prestations en vertu du régime à tout bénéficiaire survivant ou, en l'absence d'un bénéficiaire survivant ou de la désignation d'un bénéficiaire, à votre succession. Toute désignation de bénéficiaire est révocable.

**5 À remplir si vous avez désigné votre conjoint comme bénéficiaire (participant du Québec)**  
Au Québec, la désignation de votre conjoint, avec qui vous êtes marié ou uni civilement, à titre de bénéficiaire, est irrévocable, sauf indication contraire ci-après. Si vous avez désigné votre conjoint comme bénéficiaire, le fait de vous réserver le droit de révoquer toute désignation de bénéficiaire facilitera toute demande ultérieure de changement de bénéficiaire. Une désignation irrévocable ne peut être modifiée que si le bénéficiaire signe une renonciation à ses droits de bénéficiaire.

La désignation de mon bénéficiaire est **RÉVOCABLE**. OU La désignation de mon bénéficiaire est **IRRÉVOCABLE**.

Signature du titulaire \_\_\_\_\_ Signature du titulaire \_\_\_\_\_

**6 Désignation de fiduciaire (toutes les provinces sauf le Québec)**  
Advenant que mon bénéficiaire soit mineur à la date à laquelle les prestations de décès sont payables, je désigne la personne suivante, à titre de fiduciaire, aux fins de recevoir les prestations au nom du bénéficiaire, de détenir les prestations jusqu'à ce que mon bénéficiaire atteigne l'âge de la majorité et de donner une quittance valide à Manuvie relativement au versement desdites prestations :

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone ( ) \_\_\_\_\_ ( ) \_\_\_\_\_

(Travail) Indicateur régional et téléphone \_\_\_\_\_ (Domicile) Indicateur régional et téléphone \_\_\_\_\_

**Étape 4 – Dépôt forfaitaire (remplir la partie au verso)**

Dépôt forfaitaire de \_\_\_\_\_ \$ (chèque ci-joint à l'ordre de Manuvie)

**7 Étape 5 – Signature**

Signature du titulaire (obligatoire) \_\_\_\_\_ (en majuscules) \_\_\_\_\_ Date (aaaa/mm/j) \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

**8** Si les directives de placement sont incomplètes, les cotisations versées à ce compte seront affectées aux fonds par défaut dans le cadre de votre régime. Une seule option peut être choisie :

**9 Option 1 :** Pour déterminer son profil d'investisseur, le titulaire peut remplir le questionnaire Profil d'investisseur fourni dans la trousse d'inscription.

Les services Rééquilibrage systématique de l'actif et Cycle de vie (s'ils sont offerts) s'appliquent à la combinaison, à moins que le titulaire ne renonce à cette option en cochant la (les) case(s) à cet effet.

**10 Option 2 :** Pour de plus amples renseignements sur les fonds de placement, le titulaire peut communiquer avec un de nos représentants financiers salariés au 1 800 242-1704.

Lorsque le titulaire choisit sa propre combinaison de placements, il peut aussi demander à Manuvie (si votre régime le permet) de rééquilibrer son actif périodiquement en cochant la case : Je désire me prévaloir du rééquilibrage systématique de l'actif pour remanier l'actif que je détiens dans cette option.

**11 Définitions :**

### Qu'est-ce que le service Cycle de vie?

Ce service remanie votre Portfeuille Avenue au fil du temps pour que vos placements correspondent toujours à votre profil d'investisseur et à la période de placement que vous avez choisie. Il est automatiquement activé lorsque vous choisissez un Portfeuille Avenue, mais vous pouvez le désactiver en tout temps en cochant la case sous les Portfeuilles Avenue.

### Qu'est-ce que le rééquilibrage systématique de l'actif (RAS)?

Le RAS est une fonction qui permet de vérifier régulièrement les actifs d'un titulaire et leur conformité à la répartition stratégique.

Lorsque les actifs fluctueront au-dessus ou en dessous d'une limite préétablie, ils seront rééquilibrés conformément aux directives de placement du titulaire en fonction de l'option de RAS choisie.

## Étape 6 – Directives de placements

Afin de remplir la présente, nous vous suggérons de consulter votre guide d'inscription, ou de communiquer avec Manuvie, au 1-800-242-1704, pour discuter de votre stratégie de placement.

Vous avez le choix entre l'**OPTION 1** et l'**OPTION 2**. Choisissez une seule option.

Les combinaisons de placements suivantes varient en fonction des différents profils d'investisseur. Votre stratégie de placement devrait être fondée sur votre situation financière globale. Ces directives de placements s'appliquent à tous les dépôts futurs et dépôt forfaitaire jusqu'à ce que d'autres directives soient fournies.

### Option 1 : Choisissez les portefeuilles Avenue<sup>SM</sup> :

Âge cible

On entend par âge cible, l'âge auquel vous désirez prendre votre retraite ou transformer votre épargne en revenu. Il est important de fournir un âge cible si vous désirez choisir un portefeuille Avenue et utiliser le service cycle de vie. Si vous ne fournissez pas d'âge cible, nous supposons que votre période de placement prendra fin à 65 ans. Toutefois, si vous désirez modifier votre âge cible, veuillez l'inscrire ici. Le service cycle de vie sera désactivé si vous sélectionnez un portefeuille Avenue qui ne correspond pas à votre âge cible et à votre période de placement.

Période de placement	Conservateur	Modéré	Audacieux
Plus de 25 ans	<input type="checkbox"/> 24% Actions canadiennes 13% Actions américaines 13% Actions mondiales 50% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 31% Actions canadiennes 17% Actions américaines 17% Actions mondiales 35% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 40% Actions canadiennes 20% Actions américaines 20% Actions mondiales 20% Revenu fixe
Entre 20 et 25 ans	<input type="checkbox"/> 22% Actions canadiennes 12% Actions américaines 12% Actions mondiales 54% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 30% Actions canadiennes 15% Actions américaines 15% Actions mondiales 40% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 36% Actions canadiennes 19% Actions américaines 19% Actions mondiales 26% Revenu fixe
Entre 15 et 20 ans	<input type="checkbox"/> 20% Actions canadiennes 11% Actions américaines 11% Actions mondiales 58% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 27% Actions canadiennes 14% Actions américaines 14% Actions mondiales 45% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 34% Actions canadiennes 17% Actions américaines 17% Actions mondiales 32% Revenu fixe
Entre 10 et 15 ans	<input type="checkbox"/> 18% Actions canadiennes 10% Actions américaines 10% Actions mondiales 62% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 24% Actions canadiennes 13% Actions américaines 13% Actions mondiales 50% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 30% Actions canadiennes 16% Actions américaines 16% Actions mondiales 38% Revenu fixe
Entre 5 et 10 ans	<input type="checkbox"/> 16% Actions canadiennes 9% Actions américaines 9% Actions mondiales 66% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 21% Actions canadiennes 12% Actions américaines 12% Actions mondiales 55% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 28% Actions canadiennes 14% Actions américaines 14% Actions mondiales 44% Revenu fixe
Moins de 5 ans	<input type="checkbox"/> 14% Actions canadiennes 8% Actions américaines 8% Actions mondiales 70% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 20% Actions canadiennes 10% Actions américaines 10% Actions mondiales 60% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 24% Actions canadiennes 13% Actions américaines 13% Actions mondiales 50% Revenu fixe

Je ne désire pas activer le service Cycle de vie pour ajuster mon portefeuille Avenue (pour l'actif actuel et les dépôts futurs) à mesure que ma période de placement raccourcit.

Je ne veux pas que Manuvie procède au rééquilibrage systématique de l'actif (RSA) en vertu de cette option.

## Option 2 : À la carte

Code	Nom du fonds	Gestionnaire	Code	Nom du fonds	Gestionnaire
<b>Fonds garantis</b>			<b>Fonds d'actions</b>		
CIQ	Intérêt quotidien	SL du Canada	ACCA	Demo Actions canadiennes	Gestionnaire A
CIC1	Intérêt composé - 1 an	SL du Canada	ACCB	Demo Actions canadiennes	Gestionnaire B
CIC2	Intérêt composé - 2 ans	SL du Canada	ACCC	Demo Actions canadiennes	Gestionnaire C
CIC3	Intérêt composé - 3 ans	SL du Canada	AMCA	Demo Actions américaines	Gestionnaire A
CIC4	Intérêt composé - 4 ans	SL du Canada	AMCB	Demo Actions américaines	Gestionnaire B
CIC5	Intérêt composé - 5 ans	SL du Canada	AMCC	Demo Actions américaines	Gestionnaire C
<b>Fonds à revenu fixe</b>			<b>Fonds à revenu fixe</b>		
RFC A	Demo revenu fixe	Gestionnaire A	AIAB	Demo Actions internationales	Gestionnaire B
RFC B	Demo revenu fixe	Gestionnaire B	AICF	Demo Actions internationales	Gestionnaire C
RFC C	Demo revenu fixe	Gestionnaire C	AMGA	Demo Actions mondiales	Gestionnaire A
<b>Fonds équilibrés/diversifiés</b>			<b>Fonds équilibrés/diversifiés</b>		
EDCA	Demo équilibrés/diversifiés	Gestionnaire A	AMGB	Demo Actions mondiales	Gestionnaire B
EDCB	Demo équilibrés/diversifiés	Gestionnaire B	AMGC	Demo Actions mondiales	Gestionnaire C
EDCC	Demo équilibrés/diversifiés	Gestionnaire C			

Code	Nom du fonds	%
		%
		%
		%
		%
Doit totaliser 100 %		

Je désire me prévaloir du rééquilibrage systématique de l'actif pour remanier l'actif que je détiens dans cette option.

## Rééquilibrage systématique de l'actif (RSA)

Le service cycle de vie remanie votre portefeuille Avenue au fil du temps afin que vos placements correspondent toujours à votre profil d'investisseur et à la période de placement que vous avez choisie. Ce service est automatiquement activé lorsque vous choisissez un portefeuille Avenue, mais vous pouvez le désactiver en tout temps en cochant la case sous les portefeuilles Avenue.

Le RSA rééquilibrera tous vos fonds de placements variables selon vos directives de placement, sous réserve de la note (#2) ci-après au sujet des fonds à liquidité restreinte.

Étant donné que des directives de placements différentes pour un transfert ou un dépôt forfaitaire seront ignorées au moment du rééquilibrage, l'option du RSA ne devrait pas être choisie dans les cas où une combinaison différente est applicable à un transfert ou un dépôt forfaitaire.

Le RSA sera effectué sur vos fonds garantis ou vos fonds à liquidité restreinte seulement si le pourcentage de ces éléments d'actif est inférieur au pourcentage indiqué dans vos directives de placement. En somme, des fonds garantis et des fonds à liquidité restreinte seront souscrits pour rééquilibrer votre combinaison de placements, mais ils ne seront pas vendus.

## Étape 7 – Signature

Je reconnais que les renseignements personnels fournis à la présente sont strictement confidentiels et uniquement utilisés, échangés et conservés aux fins du régime. J'atteste que, à ma connaissance, les renseignements fournis à la présente sont véridiques, exacts et complets.

Signature du titulaire (obligatoire) (en majuscules) Date (aaaa/mm/jj)

X

**Attention**

A. Si les directives de placements sont incomplètes, les cotisations seront affectées aux fonds par défaut choisi par le responsable du régime.

B. Veuillez noter que nous (Manuvie) ne suggérons ou recommandons aucune combinaison de placements ni fonds en particulier. Il revient au participant de faire un choix, qu'il s'agisse d'un portefeuille Avenue ou d'une combinaison personnalisée, avec ou sans services de cycle de vie et (ou) de rééquilibrage systématique de l'actif (RSA). Les fonds de placements variables ne sont pas garantis, et la valeur des parts d'un participant peut fluctuer selon la conjoncture et la performance des gestionnaires des fonds. Nous n'assumons aucune responsabilité quant au rendement des placements choisis. En outre, aucune promesse ni garantie, explicite ou implicite, n'est donnée à l'effet que le portefeuille Avenue (avec ou sans services de cycle de vie et (ou) de rééquilibrage systématique de l'actif) génèrera un revenu de retraite satisfaisant.

C. L'actif du capitalisateur à intérêt composé sera automatiquement réinvesti à l'échéance pour le même terme que le placement initial à moins que des directives contraires ne soient fournies à Manuvie en composant le 1-800-242-1704. Les retraits des fonds de placements garantis avant l'échéance peuvent faire l'objet d'un rajustement de la valeur marchande.

D. Si vous comptez prendre votre retraite sous peu, nous vous conseillons de consulter votre conseiller financier.

**Veuillez transmettre l'original de tous les formulaires dûment remplis à Manuvie. Pour accélérer le traitement, assurez-vous d'indiquer votre numéro de client (RS-\_\_\_\_) dans tous les documents.**